

Le vendredi 27 juin 2008

Direction principale – Projets de
transport et construction
Hydro-Québec Équipement
855, rue Ste-Catherine Est, 11^e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

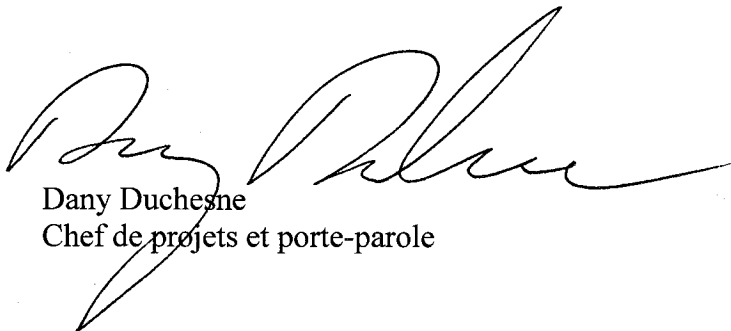
Madame Marie-Josée Méthot
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Compensation pour la présence d'un support

Madame Méthot,

Pour faire suite à une demande de la commission, vous trouverez ci-joint un exemple de compensation pour la présence d'un support en milieu agricole.

Nous espérons que ces quelques renseignements répondent adéquatement à vos attentes et nous demeurons disponibles, madame Méthot, si tout renseignement supplémentaire était nécessaire.



Dany Duchesne
Chef de projets et porte-parole

Compensation pour la présence de support (pylône) – Entente UPA-HQ

Exemple de calcul

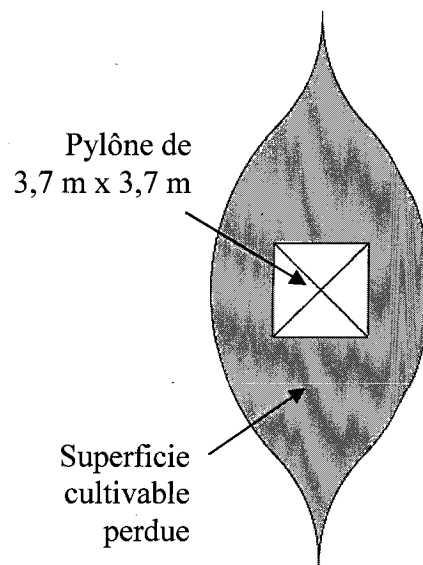
Données :

- Pylône d'acier de 3,7 x 3,7 m d'encombrement au sol, en plein champ
- Culture de foin mélangé (5 années sur 6) à un rendement de 6,5 t/ha et d'orge (1 année sur 6) à un rendement de 3,0 t/ha

La compensation tient compte de 3 catégories :

- 1- Superficie cultivable perdue
- 2- Coûts additionnels de contournement
- 3- Frais d'entretien de l'espace non cultivé

Une fois les données accumulées, tous les calculs sont réalisés à l'aide d'un logiciel spécialisé mesurant l'impact agricole des pylônes électriques.



En ce qui a trait à notre exemple, voici les résultats :

| | Unités | | Par année | |
|-----------------------------|-----------------------|----------------------------|----------------|----------|
| 1- Surface perdue : | 857,39 m ² | | 58,61 \$ | |
| 2- Temps de contournement : | 1,66 min | Application du logiciel | 1,46 \$ | |
| 3- Frais d'entretien | | | | |
| 3.1 Entretien | 68,30 min | | | 34,09 \$ |
| 3.2 Herbicides | | | <u>2,78 \$</u> | |

Total : 96,94 par année

Actualisé à 3,5 % : 2 769,71 \$